

AVIS D'APPEL À PUBLICITÉ

Appel à Projets : Reconversion Industrielle du Site L'Ardoise Site clé en main France 2030 (Gard Rhodanien)

Référence : AAP-Lardoise Site clé en main France 2030 - 2025

Une opportunité unique pour développer votre projet industriel autour des énergies décarbonées sur un site stratégique.

Publication le : 27 mai 2025

1. Organisme lançant l'Appel à Projets :

L'Agglomération du Gard Rhodanien 1717, route d'Avignon - BP 10029 30205 Bagnols-sur-Cèze Cedex France

2. Objet de l'Appel à Publicité :

Le présent avis vise à informer les opérateurs économiques du lancement d'un Appel à Projets (AAP) par l'Agglomération du Gard Rhodanien avec le soutien de ses partenaires :

- Etat
- Région OCCITANIE
- Etablissement Public Foncier
- Compagnie Nationale du Rhône
- Banque des Territoires

L'Agglomération du Gard rhodanien et la Mairie de Laudun l'Ardoise copilotent de manière bicéphale cet AAP et coordonnent ensemble la réalisation d'un projet industriel sur ce site.

L'objectif est d'identifier et de sélectionner un ou plusieurs porteurs de projets (opérateurs industriels, consortiums) susceptibles de développer des activités économiques productives, innovantes et durables sur le site de l'ancienne friche industrielle à Laudun-L'Ardoise.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'Agglomération de promouvoir une reconversion exemplaire de ce site majeur, en favorisant l'implantation d'activités gravitant autour des énergies décarbonées et contribuant ainsi aux objectifs de neutralité carbone du territoire et au développement économique du territoire.

Il est expressément précisé que cette consultation est organisée en dehors du cadre réglementaire de la commande publique (Code de la commande publique français et directives européennes associées).

Elle ne constitue ni une procédure de passation d'un marché public, ni d'une concession.

3. Présentation du Site : Une Opportunité Stratégique

Situé au cœur de la vallée du Rhône, le site de Laudun-L'Ardoise offre un potentiel exceptionnel pour des projets industriels ambitieux :

- **Foncier Disponible** : 35 hectares d'emprise utile mise à disposition et maîtrisés par la collectivité, sur un ancien site industriel prêt pour une nouvelle vocation. Site clé

en main France en Clé en main, étant entendu qu'il n'est pas prévu de le céder au terme de l'appel à projet.

- **Localisation Stratégique** : Au sein d'un bassin économique dynamique 2^{ème} pôle industriel d'Occitanie
- **Accessibilité Multimodale Remarquable** :
 - **Routière** : desserte existante (RN580)
 - **Ferroviaire** : Connexion directe au réseau ferré national avec Installations Terminales Embranchées (ITE) opérationnelles, aptes à de longs convois
 - **Fluviale** : Proximité immédiate du Rhône et de l'ouvrage CNR, avec potentiel d'accès direct pour la voie d'eau
- **Environnement Industriel Propice** : Présence d'industries voisines engagées dans la transition énergétique, offrant des opportunités de synergies, particulièrement autour de la filière hydrogène
- **Un territoire industriel reconnu et un site labellisé** : Le Gard rhodanien est le deuxième pôle industriel d'Occitanie, labellisé Territoire d'Industrie et le site de l'Ardoise est lui même classé parmi les 55 sites Clés en main au niveau national dans le cadre du programme France 2030.

Les caractéristiques détaillées du site, ses contraintes (notamment environnementales et réglementaires liées à son passé industriel et au PPRI) et ses opportunités sont précisées dans le "Document d'intention programmatique".

4. Types de Projets Recherchés : Vers un Pôle Industriel Durable et Innovant

L'ambition pour la reconversion de **l'Ardoise Site Clé en Main France 2030**, est de **développer un pôle industriel de référence, exemplaire en matière de transition énergétique et écologique**, tirant parti de ses atouts fonciers, de sa localisation et de ses connexions multimodales présentes.

La vision est celle d'un **site productif intégré à son territoire, véritable catalyseur de la décarbonation de l'économie régionale et nationale : Un Écosystème Intégré pour l'Industrie du Futur, Fer de Lance de la Décarbonation et de l'Innovation Énergétique**.

Au premier plan de cette stratégie se trouve l'engagement résolu en faveur des **énergies décarbonées**.

Sont spécifiquement visés les porteurs de projets industriels, les entreprises de services à l'industrie, ou les assembleurs développant une activité économique productive. Les opérateurs dont l'activité principale serait l'aménagement foncier ou la promotion immobilière ne sont pas la cible de cet appel à projets.

5. Public Visé :

Cet appel à projets s'adresse aux personnes morales (entreprises industrielles, de services à l'industrie, etc.) ou aux groupements d'opérateurs économiques, français ou étrangers,

disposant des capacités techniques, économiques et financières, ainsi que de l'expertise requise pour concevoir, développer, financer et exploiter un projet industriel conforme aux ambitions de l'Agglomération.

Les groupements sont autorisés et devront désigner un mandataire unique.

6. Modalités de Candidature (Phase 1) :

Les opérateurs intéressés sont invités à candidater à l'AAP en soumettant un **dossier de candidature** permettant d'apprécier leur aptitude à porter un projet sur le site. Ce dossier comprendra notamment :

- Une lettre de candidature et d'intention.
- Les informations juridiques et administratives (Kbis ou équivalent, pouvoirs..).
- Les éléments attestant de la capacité économique et financière
- Une note présentant la capacité technique et professionnelle (expertise, références, moyens).
- Une déclaration sur l'honneur de régularité fiscale et sociale.

La liste détaillée des pièces à fournir est précisée dans le Règlement de Consultation.

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française, devront être transmis **exclusivement par voie électronique** sur la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

Date et heure limites de réception des candidatures : Lundi 30 juin 2025 à 12h, heure locale (Paris).

Tout dossier reçu après cette échéance ne sera pas examiné.

7. Déroulement de la Procédure : Un Dialogue pour Co-construire

La procédure, inspirée des principes du dialogue compétitif se déroulera à titre indicatif en plusieurs phases :

- **Phase 1 : Appel à candidatures** (objet du présent avis) et sélection par l'Agglomération des candidats admis à remettre un projet, sur la base de leurs capacités et de la pertinence de leur profil au regard des orientations stratégiques.
- **Phase 2 : Remise d'un projet initial par les candidats sélectionnés et dialogue** avec les opérateurs dont le projet aura été sélectionné (5 maximum), sur la base d'une proposition initiale de projet, afin de d'approfondir, d'optimiser et d'adapter les projets aux enjeux du site et aux ambitions du territoire.
- **Phase 3 : Remise des propositions finales** par les candidats ayant participé au dialogue.
- **Phase 4 : Analyse des propositions finales et décision** de l'Agglomération (sélection éventuelle d'un ou plusieurs projets jugés les plus pertinents).

8. Mentions Importantes sur la Procédure :

- **Absence d'Engagement Contractuel** : La participation à cette procédure, y compris la sélection pour la phase de dialogue ou la désignation éventuelle d'une proposition finale, ne crée **aucune obligation contractuelle** à la charge de l'Agglomération du Gard Rhodanien, ni aucun droit acquis pour les candidats.

L'objectif final est d'identifier un ou plusieurs projets d'intérêt en vue d'engager d'éventuelles discussions ultérieures pour définir les conditions de **mise à disposition du foncier** et de réalisation du projet sur le site.

- **Confidentialité** : L'Agglomération garantit la confidentialité des informations sensibles échangées durant la phase de dialogue, dans les conditions prévues au Règlement de Consultation.
- **Droit de ne pas donner suite** : L'Agglomération du Gard Rhodanien se réserve le droit, à tout moment, de ne pas donner suite à l'Appel à Projets, de le modifier ou de le déclarer sans suite, sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque indemnisation.
- **Frais** : Les frais engagés par les candidats pour leur participation ne seront pas remboursés.

9. Documents de Référence :

Les candidats sont invités à consulter les documents suivants, qui détaillent le contexte, les attentes et les modalités de la consultation :

- **Le Document de présentation du Site et des Orientations Stratégiques**
- **Le Règlement de Consultation** (détaillant la procédure, le contenu attendu des dossiers, les principes d'appréciation)

Ces documents sont téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante :
<https://www.marches-securises.fr>

10. Renseignements Complémentaires :

Pour toute question d'ordre administratif ou technique relative à la procédure de dépôt des candidatures sur la plateforme, les candidats peuvent utiliser les fonctionnalités prévues à cet effet sur ladite plateforme ou contacter : **Marie-Charlotte BOUSQUET – 06 18 96 41 17**

Les demandes de renseignements sur le fond du projet ou les orientations stratégiques ne pourront être traitées qu'ultérieurement, dans le cadre de la phase de dialogue pour les candidats qui y seront admis.

Fait à Bagnols-sur-Cèze, le 27 mai 2025
